



# D.I.C.R.I.M

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNALE  
SUR LES RISQUES MAJEURS



**ADOPTONS  
LES BONS  
RÉFLEXES  
FACE ●●●**



●●● **AUX  
RISQUES  
MAJEURS**





## QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Le risque majeur est la possibilité pour un évènement d'origine naturelle, industrielle ou liée à l'action de l'homme, de se produire avec des effets impactant un territoire et un grand nombre de personnes ou d'équipements. D'une manière générale, il se caractérise par un nombre élevé de victimes, des dégâts matériels importants, des impacts environnementaux lourds, un coût financier élevé. Ces conséquences se mesurent en termes de niveau de vulnérabilité. Chacun de nous peut y être exposé.

## LE RISQUE MAJEUR EST RÉPARTI EN TROIS CATÉGORIES :

**Les risques naturels** : inondations, mouvements de terrain, épidémies...

**Les risques technologiques** : industriels, transport de matières dangereuses...

**Les risques météorologiques** : tempête, orage, chute de neige abondante, inondations...

## LES MODES D'INFORMATIONS

- **Les alertes « Vigilance Météo » et « Vigicrue »** : sur les médias nationaux, les réseaux sociaux et par alerte SMS (inscription préalable)
- **Les alertes préfectorales (canicule, grand froid, pollution atmosphérique)** : via la Mairie et le site Internet de la Préfecture
- **Le Signal National d'Alerte (ou SNA)** : sirène relayée à Savigny-sur-Orge en cas d'accident industriel grave ou nucléaire
- **Les médias** : audiovisuels, écrits, ou par internet
- **Les alertes physiques municipales** : véhicules avec haut-parleur, agents municipaux avec mégaphone, porte-à-porte, panneaux d'affichage électroniques, etc...

Document d'information communale sur les risques majeurs - Edition Octobre 2020

Rédaction / Maquette : service communication • Photographies : Adobe Stock • Impression : atelier reprographie





## LES RISQUES MAJEURS À SAVIGNY-SUR-ORGE

- 4-5  RISQUE INONDATION
- 6-7  RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATIQUES : CANICULE
- 8-9  RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATIQUES : GRAND FROID-NEIGE-VERGLAS
- 10-11  RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATIQUES : TEMPÊTE-ORAGE
- 12-13  RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN & EFFONDREMENT D'IMMEUBLE
- 14-15  RISQUE INCENDIE
- 16-17  RISQUES INDUSTRIELS : POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
- 18-19  RISQUES INDUSTRIELS : FUITE OU EXPLOSION DE MATIÈRE DANGEREUSE
- 20-21  RISQUES INDUSTRIELS : POLLUTION DE L'EAU
- 22-23  RISQUE SANITAIRE : ÉPIDÉMIE
- 24-25  RISQUE ATTENTAT TERRORISTE
- 26-27  RISQUE ACCIDENT D'AVION





# RISQUE INONDATION

Une inondation est une submersion rapide ou lente d'une zone habituellement hors d'eau. Elle est due à l'augmentation du débit d'un cours d'eau.

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la vallée de la Seine a été approuvé par le Préfet de l'Essonne le 20 octobre 2003, celui de l'Yvette le 26 septembre 2006 et celui des vallées de l'Orge et de la Sallemouille le 16 juin 2017.

Les cartes des secteurs sensibles peuvent être consultées en mairie et sur internet (site vigicrues). Les secteurs concernés sont en bordure de l'Orge au sud de la commune, ainsi qu'en bordure de l'Yvette (quartier de Grand-Vaux).

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) de Savigny-sur-Orge prévoit notamment la surveillance des échelles de crue et des débordements locaux, l'information des riverains et des entreprises concernées, l'appel à la solidarité et l'ouverture des centres temporaires pour les personnes sinistrées.

## **LA SURVEILLANCE ET L'ALERTE**

L'alerte peut être donnée entre 48 et 72 heures à l'avance par le Service de Prévisions des Crues grâce à différents niveaux d'alerte :

**Vert** : pas de vigilance particulière

**Jaune** : risque de crue ou de montée rapide des eaux sans dommage significatif

**Orange** : événement dangereux avec un risque important de crue

**Rouge** : événement exceptionnel avec un risque de crue majeure

 [WWW.SAVIGNY.ORG](http://WWW.SAVIGNY.ORG)

 [VILLE DE SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE](https://www.facebook.com/VILLE.DE.SAVIGNY.SUR.ORGE)

 [SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE\\_OFF](https://www.instagram.com/SAVIGNY_SUR_ORGE_OFF)

 [@SAVIGNY\\_OFF\\_91](https://twitter.com/SAVIGNY_OFF_91)



## LES BONS RÉFLEXES

### AVANT LA CRUE (LORSQU'UN AVIS EST ÉMIS) :

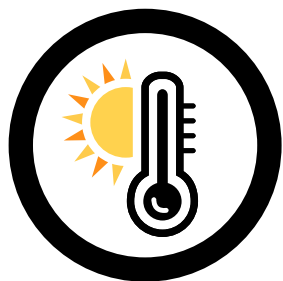
- Mettre les produits toxiques hors d'atteinte
- Mettre à l'abri les papiers importants et les objets précieux, surélever les meubles
- Se tenir informé de l'évolution de la situation par la radio et internet (site vigicrues)
- Fermer le gaz et couper l'électricité
- Stationner son véhicule à distance, sur des points hauts
- Libérer les lignes téléphoniques pour les secours

### PENDANT LA CRUE

- Fermer les portes, fenêtres, soupiraux et aérations
- Monter à pied aux étages
- Chauffer dès que possible et si les conditions le permettent
- Se tenir informé de l'évolution de la situation par les médias nationaux et internet (site vigicrues)
- Laisser ses enfants à l'école : la municipalité assure leur sécurité durant l'alerte

### APRÈS LA CRUE :

- Aérer et désinfecter les pièces
- Jeter les produits périssables contaminés par l'eau
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche
- Chauffer son habitat dès que possible



# RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES & CLIMATIQUES



## CANICULE

La canicule se caractérise par des températures persistantes dépassant régulièrement 35° en journée et ne repassant pas en dessous de 30° ou de manière très minime, en période nocturne, ceci pendant plusieurs jours consécutifs, en général 5 à 6 jours au minimum.

Lorsqu'un risque canicule existe, l'alerte est diffusée par Météo France, la Préfecture, les médias. Le plan départemental canicule se met en place.

Le CCAS de la ville tient à jour un plan canicule avec les partenaires locaux, pour organiser la mobilisation selon les différents niveaux d'alerte, auprès des personnes les plus à risque.

Un registre des personnes vulnérables est également mis à jour chaque année. Les personnes logeant en résidence autonomie font aussi l'objet d'une attention particulière.

### **LA SURVEILLANCE ET L'ALERTE**

**Niveau 1** : ce niveau est activé du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre chaque année. Il s'agit d'un niveau de veille des conditions météo et des températures pour repérer l'arrivée d'une éventuelle canicule.

**Niveau 2 « mise en garde et actions »** : il s'agit d'un « avertissement chaleur », en cas de probabilité importante de passage au niveau supérieur dans les jours suivants.


**Niveau 3 « mobilisation maximale » (vigilance orange)** : ce niveau est déclenché en cas d'alerte émise par la Direction générale de la santé, après une évaluation de Météo France et de l'Institut de veille sanitaire. Il est activé par les préfets dans les départements concernés par l'alerte.

Il s'agit surtout d'un niveau d'information renforcée et d'actions de prévention à destination des personnes dites à risque (seniors, femmes enceintes, jeunes enfants, personnes avec des pathologies chroniques, etc).

**Niveau 4 (vigilance rouge)** : ce niveau de « mobilisation maximale » est déclenché au niveau national sur instruction du Premier ministre dans le cas où la canicule est aggravée par d'autres facteurs, comme une pénurie d'eau potable ou une saturation des établissements de santé. Il permet notamment de faire appel à des moyens supplémentaires, civils ou militaires si besoin.

 WWW.SAVIGNY.ORG

 VILLE DE SAVIGNY\_SUR\_ORGE

 SAVIGNY\_SUR\_ORGE\_OFF

 @SAVIGNY\_OFF\_91



## LES BONS RÉFLEXES

### AVANT L'ÉPISODE :

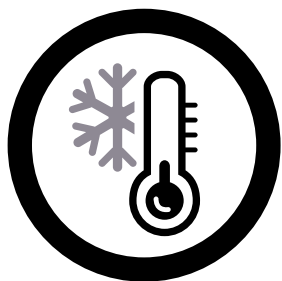
- Maintenir au frais son logement en fermant les fenêtres et les volets la journée, puis les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais
- Prévoir des ventilateurs ou climatiseurs

### PENDANT L'ÉPISODE :

- S'hydrater régulièrement en buvant de l'eau à température ambiante
- Se mouiller le corps et le visage régulièrement, porter des vêtements amples et légers
- Se rendre dans les lieux frais, comme les cinémas ou les bibliothèques au moins 3h par jour
- Proscrire le sport et les efforts brusques, les activités en extérieur entre 12h et 16h
- Maintenir au frais son logement en fermant les fenêtres et les volets la journée, puis les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais
- Prendre des nouvelles des personnes âgées, fragiles ou isolées
- Se tenir informé des consignes de sécurité sur les médias nationaux et les médias Ville (Internet, Facebook), et des prévisions sur Météo France ([www.meteo.fr](http://www.meteo.fr))

### APRÈS L'ÉPISODE :

- Recenser les dégâts éventuels aux habitations et installations (sécheresse)



# RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES & CLIMATIQUES



## **GRAND FROID NEIGE-VERGLAS**

Malgré la relative clémence de son climat, l'Ile-de-France peut être soumise à des épisodes de neige ou de verglas accompagnés de températures négatives. Ces épisodes risquent dans l'immédiat de gêner de façon significative les déplacements et, au-delà de deux ou trois jours, le fonctionnement des établissements.

### **Par épisodes de neige ou de verglas, il faut entendre :**

- Des chutes de neige tenant au sol et couvrant l'ensemble de la commune
- Des pluies ou bruines verglaçantes couvrant l'ensemble de la commune

Le grand froid peut alors entraîner des risques multiples comme les risques sanitaires, notamment pour les personnes sensibles et vulnérables. La commune active un plan de salage des voiries et des espaces publics en vue de prévenir et de réduire, voire de supprimer, les effets d'un épisode de neige ou de verglas pour la population. Chacun est cependant responsable du salage du trottoir devant son domicile.


### **LA SURVEILLANCE ET L'ALERTE**


Chaque jour, Météo France émet des bulletins parmi lesquels on retrouve des cartes de vigilance définissant pour 24 heures le danger météorologique.


Si le niveau de vigilance est orange ou rouge, des bulletins nationaux et régionaux de suivi sont émis, et relayés par la Préfecture de l'Essonne auprès de la commune mais aussi des directions départementales concernées, notamment la DASEN qui répercuté les consignes pour les écoles (transport scolaire, sorties anticipées, annulation éventuelle des cours).



 WWW.SAVIGNY.ORG

 VILLE DE SAVIGNY\_SUR\_ORGE

 SAVIGNY\_SUR\_ORGE\_OFF

 @SAVIGNY\_OFF\_91



## LES BONS RÉFLEXES

### AVANT L'ÉPISODE :

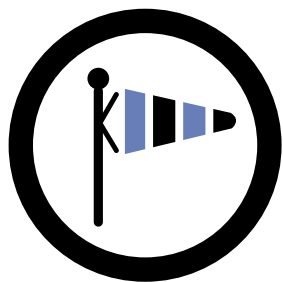
- Protéger les installations du gel et saler ou gravillonner les trottoirs devant le domicile
- Stationner les véhicules hors des voies de circulation et en éviter l'usage
- Prévoir des couvertures, des vêtements et des provisions

### PENDANT L'ÉPISODE :

- Rester chez soi et n'entreprendre aucun déplacement, sauf extrême nécessité
- En cas de déplacement indispensable, se renseigner sur les conditions de circulation, signaler son départ et sa destination à un proche, ainsi que le trajet prévu ; se munir d'un équipement adapté en cas d'immobilisation prolongée (couvertures, vêtements chauds, eau)
- Se tenir informé des consignes de sécurité sur les médias nationaux et les médias Ville (Internet, Facebook), et des prévisions sur Météo France ([www.meteo.fr](http://www.meteo.fr))
- Éviter les expositions prolongées au froid et au vent et les sorties aux heures les plus froides. S'habiller en conséquence. Éviter les efforts brusques.

### APRÈS L'ÉPISODE :

- Vérifier l'état des toitures à cause du poids de la neige
- Faire attention aux risques de chutes de branches et de stalactites
- Recenser les dégâts éventuels aux habitations et installations







# RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES & CLIMATIQUES



## TEMPÊTE-ORAGE

La tempête traduit la confrontation entre deux masses d'air aux caractéristiques différentes (température, humidité). Cette confrontation engendre des vents violents et le plus souvent de précipitations intenses.

-  [WWW.SAVIGNY.ORG](http://WWW.SAVIGNY.ORG)
-  [VILLE DE SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE](https://www.facebook.com/VILLE_DE_SAVIGNY_SUR_ORGE)
-  [SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE\\_OFF](https://www.instagram.com/SAVIGNY_SUR_ORGE_OFF)
-  [@SAVIGNY\\_OFF\\_91](https://twitter.com/@SAVIGNY_OFF_91)

**On parle de tempête lorsque ses vents atteignent 90 km/h. La tempête peut se manifester par :**

- De fortes pluies pouvant provoquer des dégâts importants (inondations, coulées de boue, glissements de terrain, etc.)
- Des chutes d'éléments de construction et d'installations de chantiers provisoires (grues, échafaudages, etc.)
- Des chutes d'arbres qui peuvent rendre les chaussées impraticables et mettre en péril des immeubles ou d'autres infrastructures
- La détérioration des réseaux de distribution d'énergie et de communication

Il est également possible de subir des effets indirects comme des inondations déclenchées par les pluies accompagnant très souvent les tempêtes.





## LES BONS RÉFLEXES

### AVANT L'ÉPISODE :

- Equiper le bâtiment d'un paratonnerre et les prises électriques d'onduleurs et de parafoudres
- Ranger les objets exposés au vent
- Fermer les portes et volets
- S'abriter dans un bâtiment en dur
- Rentrer ses animaux domestiques
- Limiter les déplacements
- Débrancher les appareils électriques, les antennes de télévision ou les box internet
- Se munir de piles et lampes torches
- Consulter les bulletins de Météo France et écouter les consignes de sécurité

### PENDANT L'ÉPISODE :

- S'informer du niveau d'alerte
- Ne pas sortir et ne pas intervenir sur les toitures
- Sur la route, s'arrêter en sécurité et ne pas quitter le véhicule
- Se tenir informé des consignes de sécurité sur les médias nationaux et les médias Ville (Internet, Facebook), et des prévisions sur Météo France ([www.meteo.fr](http://www.meteo.fr))
- Faire attention aux chutes d'objets

### APRÈS L'ÉPISODE :

- Evaluer les dommages (photos)
- Couper les branches des arbres qui menacent de tomber
- Réparer ce qui peut l'être
- Faire attention aux objets prêts à chuter (cheminées...)
- Ne pas toucher aux fils électriques et téléphoniques tombés au sol



# RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN & EFFONDREMENT D'IMMEUBLE

**Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou résultant de l'activité humaine :**

- Modifications des berges de cours d'eau
- Tassements provoqués par les alternances sécheresse / réhydratation des sols, suite à des épisodes de gel ou de dégel brutal
- Instabilités du sous-sol et de ses strates géologiques hétérogènes et non liées

Ce risque est présent sur tout le territoire communal, et plus particulièrement le secteur du Plateau (sable), du Coteau et le long de l'Orge (limon) où l'aléa de retrait-gonflement est élevé.

**Ces mouvements de terrain peuvent endommager partiellement ou totalement un bâtiment :**

- Fissures importantes et visibles le long des murs et/ou de la façade
- Détachement de morceaux de la façade
- Effondrement de balcons
- Effondrement partiel ou total de l'immeuble

 [WWW.SAVIGNY.ORG](http://WWW.SAVIGNY.ORG)

 [VILLE DE SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE](https://www.facebook.com/VILLE.DE.SAVIGNY.SUR.ORGE)

 [SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE\\_OFF](https://www.instagram.com/SAVIGNY_SUR_ORGE_OFF)

 [@SAVIGNY\\_OFF\\_91](https://twitter.com/@SAVIGNY_OFF_91)



## LES BONS RÉFLEXES

### AVANT L'ÉPISODE :

- Evacuer le bâtiment en cas de craquement inhabituel
- Signaler à la mairie l'apparition de fissures dans le sol ou d'un affaissement du sol provoqué par un éboulement de terrain

### PENDANT L'ÉPISODE :

- Dans un bâtiment, s'abriter sous un meuble solide, éloigné des fenêtres
- Sortir du bâtiment, sans revenir sur vos pas. Ne surtout pas prendre d'ascenseur pour évacuer
- S'éloigner le plus vite possible de la zone dangereuse
- A l'extérieur de la zone dangereuse, rejoindre le lieu de regroupement indiqué par les autorités
- Se tenir informé en consultant les médias nationaux et les médias Ville (site Internet, réseaux sociaux...)

### APRÈS L'ÉPISODE :

- Evaluer les dégâts et dangers
- Empêcher l'accès au public
- Informer les autorités
- Se mettre à la disposition des secours



# RISQUE INCENDIE

## Un incendie peut se déclencher :

- Dans un bâtiment public, à usage d'habitation ou d'activité économiques, voire inoccupé
- Dans un espace ouvert (voie public, parc, espace vert, parking,...)

**15**  
SAMU

**18**  
SAPEURS  
POMPIERS

**114**  
URGENCE SMS  
MALENTENDANT

**17**  
POLICE  
SECOURS

**112** NUMÉRO UNIQUE  
EUROPÉEN

Au-delà du risque de dégradation des bâtiments, privés ou publics, un incendie peut engendrer un risque d'atteintes à la santé des personnes ou des animaux par absorption de substances toxiques ou non tolérées par les organismes ainsi que des blessures par contact avec des éléments incandescents.

## QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES CLASSES DE FEU ?



**FEU DE CLASSE A** > Ce sont en général des feux produits par des matériaux dits « solides » ou « secs » et « braisants » : Bois, papier, tissus, certains plastiques, etc... Ces matériaux brûlent en formant des braises qui peuvent ré-enflammer la matière même si elle paraît éteinte.



**FEU DE CLASSE B** > Feux de liquides ou de solides liquéfiables, ou « feux gras » : Essence, hydrocarbures, solvants, paraffine, etc. D'une façon générale : Ce qui brûle sans faire de braise. Les feux d'origine électriques sont classés dans cette catégorie.




**FEU DE CLASSE C** > Feux de gaz tels que propane, butane, acétylène, gaz naturel par exemple.





**FEU DE CLASSE D** > Cette classe correspond aux feux de métaux et ne se rencontre pratiquement que dans l'industrie : Magnésium, sodium, etc. mais également feux provoqués par l'embrasement de copeaux ou de poussière de fer.



**FEU DE CLASSE F** > Feux d'huiles ou graisses servant d'auxiliaires de cuisson. Cette classe, récente et peu connue, est encore très peu représentée dans le monde de l'extincteur.

 WWW.SAVIGNY.ORG

 VILLE DE SAVIGNY\_SUR\_ORGE

 SAVIGNY\_SUR\_ORGE\_OFF

 @SAVIGNY\_OFF\_91

## LES BONS RÉFLEXES



### EN DÉBUT D'ÉPISODE :

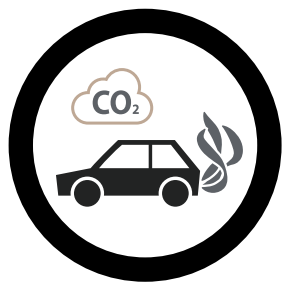
- Prévenir les secours (pompiers au 18 ou 112)

### PENDANT L'ÉPISODE :

- Sortir du bâtiment ou de la zone d'incendie, sans revenir sur vos pas. Ne surtout pas prendre d'ascenseur pour évacuer
- S'éloigner le plus vite possible de la zone d'incendie
- A l'extérieur de la zone dangereuse, rejoindre le lieu de regroupement indiqué par les autorités
- En cas d'impossibilité de sortir de la zone, se mettre à l'abri et signaler, dans la mesure du possible, votre position au secours
- Se tenir informé en consultant les médias Ville (site Internet, réseaux sociaux...)





### APRÈS L'ÉPISODE :

- Evaluer les dégâts et dangers
- Ne pas retourner sur la zone sinistrée avant d'avoir l'aval des autorités
- Se mettre à la disposition des secours



# RISQUES INDUSTRIELS

## POLLUTION ATMOSPHERIQUE

-  [WWW.SAVIGNY.ORG](http://WWW.SAVIGNY.ORG)
-  [VILLE DE SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE](https://www.facebook.com/VILLE.DE.SAVIGNY.SUR.ORGE)
-  [SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE\\_OFF](https://www.instagram.com/SAVIGNY_SUR_ORGE_OFF)
-  [@SAVIGNY\\_OFF\\_91](https://twitter.com/@SAVIGNY_OFF_91)

Un épisode de pollution atmosphérique peut survenir lors de conditions météorologiques entraînant une saturation de l'atmosphère en ozone, dioxyde de soufre, particules fines ou dioxyde d'azote ou à la suite d'un accident accompagné d'un dégagement de gaz toxique (accident de la circulation d'un camion transportant une matière dangereuse ou convoi ferroviaire). Le contenu transporté peut se répandre et provoquer des effets secondaires réactifs ou toxiques imposant la mise en place d'un périmètre de sécurité.

### Facteurs aggravants :

- Conditions climatiques, absence de circulations venteuses et de précipitations.
- Présence de brouillard qui maintient les émanations et gaz toxiques à proximité du sol.
- Températures élevées, qui accentuent les sensations de gêne respiratoire







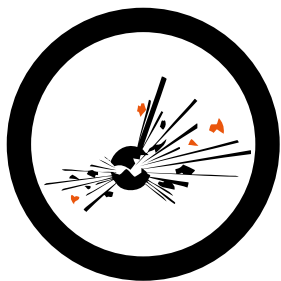
## LES BONS RÉFLEXES

### AVANT L'ÉPISODE :

- Se tenir informé via Airparif ([www.airparif.asso.fr](http://www.airparif.asso.fr) ou au 01 44 59 47 64) qui diffuse un bulletin sur la situation de l'épisode de pollution à venir, accompagné de recommandations sanitaires.

### PENDANT L'ÉPISODE :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée
- Limiter les efforts physiques, éviter les activités sportives intenses (notamment pour les enfants de moins de 15 ans)
- Limiter les émissions de polluants primaires au niveau des industriels, mais aussi des particuliers (réduire l'usage de la voiture, privilégier le covoiturage et les transports en commun, l'utilisation de solvants et de peintures...)
- Se tenir informé des consignes de sécurité sur les médias nationaux et les médias Ville (Internet, Facebook), et des prévisions sur Air Parif ([www.meteo.fr](http://www.meteo.fr))







# RISQUES INDUSTRIELS



## FUITE OU EXPLOSION DE MATIERE DANGEREUSE

**Cela peut se produire en différents points du territoire communal :**

-  [WWW.SAVIGNY.ORG](http://WWW.SAVIGNY.ORG)
-  [VILLE DE SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE](#)
-  [SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE\\_OFF](#)
-  [@SAVIGNY\\_OFF\\_91](#)

- Accident d'un véhicule transportant des matières dangereuses (Autoroute A6, principaux axes structurants, sur les voies plus secondaires...)
- Accident de fret sur un train
- Rupture de canalisation de gaz haute pression, située le long de l'Orge
- Incendie ou explosion dans une station de distribution de carburant
- Incendie ou explosion dans une entreprise stockant des produits dangereux, chez un particulier ou dans un immeuble collectif (chaudières au fioul domestique ou au gaz)

**15**

**SAMU**

**18**

**SAPEURS  
POMPIERS**

**114**

**URGENCE SMS  
MALENTENDANT**

**17**

**POLICE  
SECOURS**

**112**

**NUMÉRO UNIQUE  
EUROPÉEN**



## LES BONS RÉFLEXES

### EN DÉBUT D'ÉPISODE :

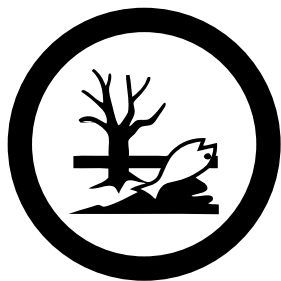
- Prévenir les secours (pompiers au 18 ou 112)

### PENDANT L'ÉPISODE :

- Sortir du bâtiment ou de la zone d'incendie, sans revenir sur vos pas. Ne surtout pas prendre d'ascenseur pour évacuer
- S'éloigner le plus vite possible de la zone de danger
- A l'extérieur de la zone dangereuse, rejoindre le lieu de regroupement indiqué par les autorités
- En cas d'impossibilité de sortir de la zone, se mettre à l'abri et signaler, dans la mesure du possible, votre position au secours
- Se tenir informé consultant les médias Ville (site Internet, réseaux sociaux...)
- Laisser ses enfants à l'école : la municipalité assure leur sécurité durant l'alerte

### PENDANT L'ÉPISODE :

- Ne pas retourner sur la zone sinistrée avant d'avoir l'aval des autorités
- Se mettre à la disposition des secours



# RISQUES INDUSTRIELS



## POLLUTION DE L'EAU

Toute catastrophe naturelle ou technologique, voire un acte de malveillance, est susceptible de porter atteinte à l'intégrité du réseau de distribution de l'eau potable et/ou à la qualité de l'eau.

**Le signalement est alors fait par le gestionnaire de la distribution de l'eau potable à la commune et à l'agglomération suite :**

- À des analyses sur les échantillons d'eau distribuées
- Au signalement de consommateurs (couleur, odeur de l'eau du robinet)
- À un témoignage constatant une atteinte à l'intégrité physique du réseau
- Au signalement de professionnels de santé observant l'augmentation de certaines pathologies susceptibles d'être causées par une contamination d'eau
- A un accident dans le milieu naturel, signalé par un témoin ou le responsable de l'accident



[WWW.SAVIGNY.ORG](http://WWW.SAVIGNY.ORG)



VILLE DE SAVIGNY\_SUR\_ORGE



SAVIGNY\_SUR\_ORGE\_OFF



@SAVIGNY\_OFF\_91



## LES BONS RÉFLEXES

### PENDANT L'ÉPISODE :

- Ne pas consommer l'eau du robinet
- Se tenir informé des consignes de sécurité sur les médias nationaux et les médias Ville (Internet, Facebook)





# RISQUE SANITAIRE : ÉPIDÉMIE

Différentes épidémies causées par un virus peuvent se développer (grippe A, B, C, Ebola, Coronavirus...).

 [WWW.SAVIGNY.ORG](http://WWW.SAVIGNY.ORG)

 [VILLE DE SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE](https://www.facebook.com/VILLE_DE_SAVIGNY_SUR_ORGE)

 [SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE\\_OFF](https://www.instagram.com/SAVIGNY_SUR_ORGE_OFF)

 [@SAVIGNY\\_OFF\\_91](https://twitter.com/@SAVIGNY_OFF_91)

## **Ces épidémies virales peuvent être aggravés par différent facteurs :**

- Combinaisons de virus amplifiant les effets et multipliant ou brouillant les symptômes
- Période de tensions sur les effectifs médicaux, hospitaliers, infirmiers disponibles
- Indisponibilité de structures d'accueil fermées par manque de personnel
- Difficultés d'approvisionnements en produits pharmaceutiques et pharmacologiques
- Accompagnement médical surchargé
- Absence ou éloignement du réseau familial
- Difficulté de prolongation des hospitalisations par manque de lits
- Obligation d'orientation des patients vers des structures éloignées (hors département)
- Difficulté des prises en charge administratives et d'activation des couvertures sociales
- Difficulté de stockage et de conservation des corps en cas de mortalité élevé



## LES BONS RÉFLEXES



### PENDANT L'ÉPISODE :

- Respecter les gestes barrières (lavage des mains, masque, distanciation sociale)
- Rester chez soi et n'entreprendre aucun déplacement, sauf extrême nécessité
- En cas de déplacement indispensable, se renseigner sur les conditions de circulation
- Prendre des nouvelles des aînés, des proches isolés ou à risque face à l'épidémie
- Se tenir informé des consignes de sécurité sur les médias nationaux et les médias Ville (Internet, Facebook)



# RISQUE ATTENTAT TERRORISTE

S'apparentant à des actes de guerre, ces attaques sont susceptibles de provoquer des destructions et des désorganisations massives, ainsi que de nombreuses victimes. Le dispositif Vigipirate, mis en place par l'État, comporte des mesures de vigilance, de prévention et de protection modulables et adaptées à différents types de menaces.



[WWW.SAVIGNY.ORG](http://WWW.SAVIGNY.ORG)



[VILLE DE SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE](https://www.facebook.com/VILLE.DE.SAVIGNY.SUR.ORGE)



[SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE\\_OFF](https://www.instagram.com/SAVIGNY_SUR_ORGE_OFF)

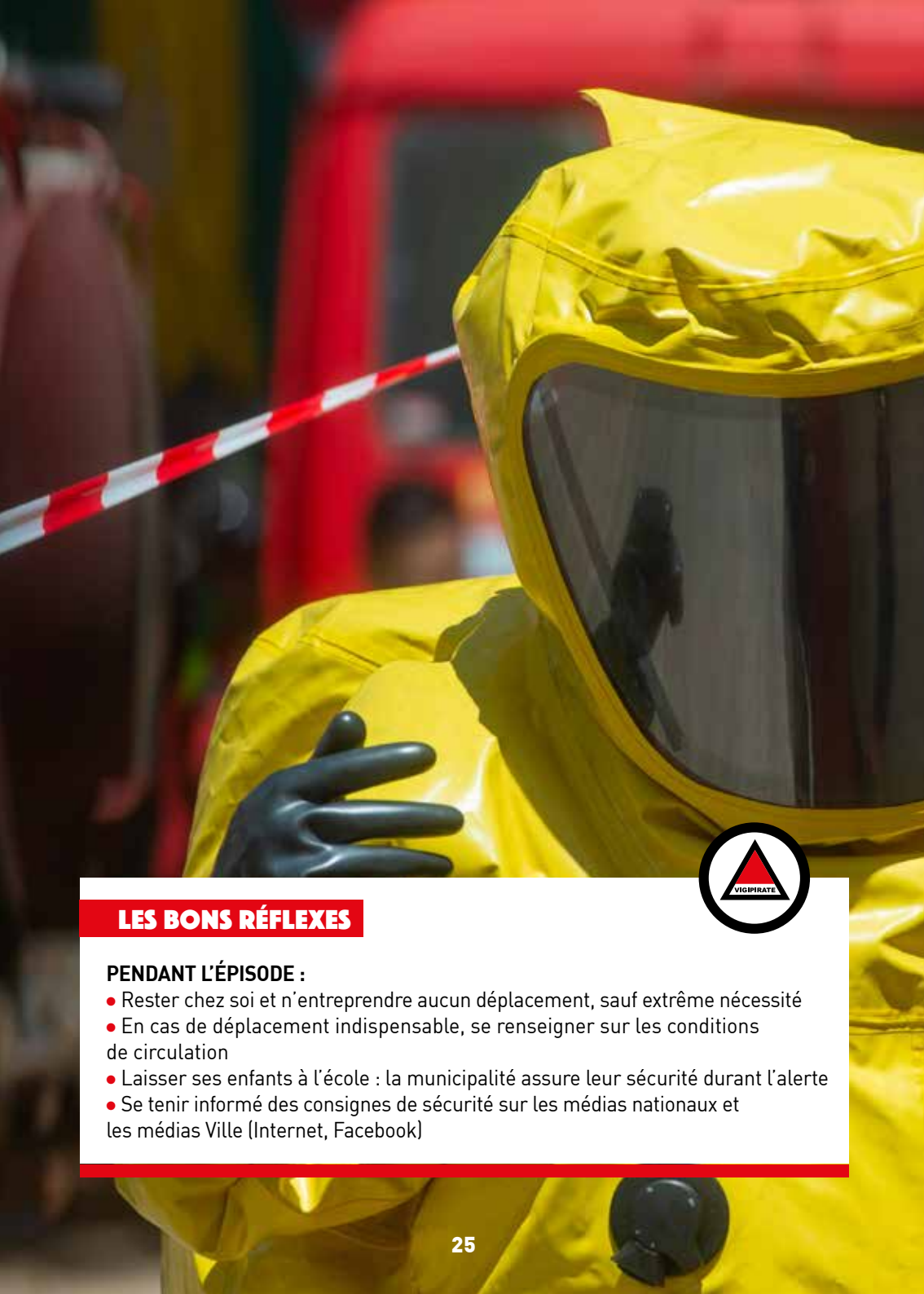


[@SAVIGNY\\_OFF\\_91](https://twitter.com/SAVIGNY_OFF_91)

**Un attentat peut se produire notamment lors de rassemblements sur la voie publique ou dans un lieu public de type gymnase, et entraîner des impacts matériels et humains :**

- Emanations de gaz dangereux mettant en jeu la vie et la santé des personnes
- Explosion, incendie
- Destruction de bâtiments
- Pollution des ressources en eau
- Blessures directes par balles et par effet d'explosions
- Blessures indirectes par effets collatéraux
- Chocs psychologiques





## LES BONS RÉFLEXES

### PENDANT L'ÉPISODE :

- Rester chez soi et n'entreprendre aucun déplacement, sauf extrême nécessité
- En cas de déplacement indispensable, se renseigner sur les conditions de circulation
- Laisser ses enfants à l'école : la municipalité assure leur sécurité durant l'alerte
- Se tenir informé des consignes de sécurité sur les médias nationaux et les médias Ville (Internet, Facebook)



# RISQUE ACCIDENT D'AVION

**En raison de la proximité avec la plateforme aéroportuaire d'Orly, et compte tenu des trajectoires de survol des avions, la possibilité d'une chute d'avions sur le territoire communal n'est pas exclue, entraînant des dégâts matériels et humains sur et autour de la zone de crash :**

- Dégradation de voirie et de bâtiments
- Risques d'incendie et d'explosion
- Risques de chutes de débris ou d'éléments provoquant des accidents de la circulation
- Risques de chutes de débris ou d'éléments sur la voie ferrée
- Risques létaux et de blessures suite à une explosion ou un incendie, de personnes sur la voie publique, dans des bâtiments, dans des véhicules ou un train, et bien entendu dans l'avion

 [WWW.SAVIGNY.ORG](http://WWW.SAVIGNY.ORG)

 [VILLE DE SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE](https://www.facebook.com/VILLE-DE-SAVIGNY-SUR-ORGE)

 [SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE\\_OFF](https://www.instagram.com/SAVIGNY_SUR_ORGE_OFF)

 [@SAVIGNY\\_OFF\\_91](https://twitter.com/@SAVIGNY_OFF_91)



## LES BONS RÉFLEXES

### PENDANT L'ÉPISODE :

- Rester chez soi et n'entreprendre aucun déplacement, sauf extrême nécessité
- En cas de déplacement indispensable, se renseigner sur les conditions de circulation
- Laisser ses enfants à l'école : la municipalité assure leur sécurité durant l'alerte
- Se tenir informé des consignes de sécurité sur les médias nationaux et les médias Ville (Internet, Facebook)



**Hôtel de Ville**  
48, avenue Charles-de-Gaulle  
91600 Savigny-sur-Orge  
01 69 54 40 00

